



# Officier / Officière de police

Mener des enquêtes, c'est le rôle de l'officière ou de l'officier de police. Dans les différents services de la Police nationale, ce professionnel ou cette professionnelle de terrain assure également des missions de surveillance et de renseignement.

## SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **2042 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

---

**Synonymes :** Capitaine de police, Commandant / commandante de police, Lieutenant / lieutenant de police

**Secteurs professionnels :** Fonction publique, Sécurité

**Centres d'intérêt :** Enquêter, analyser l'information, je veux en faire mon travail, J'aime bouger, J'aime les sensations fortes, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© Alain Potignon/Onisep

## **Le métier**

---

### **Assurer la sécurité publique**

Lutter contre la délinquance, résoudre des affaires criminelles, éviter les troubles à l'ordre public, assurer la sécurité, constituent le travail quotidien de la police nationale. L'officier ou l'officière de police assure ses missions, au nom de l'État de droit.

### **Enquêter, opérer sur le terrain**

Il ou elle conduit des enquêtes, commande les opérations de terrain et effectue certaines missions de surveillance. De l'investigation aux interrogatoires, en passant par les filatures et les interpellations, l'officier ou l'officière de police participe à toutes les actions nécessaires pour résoudre une affaire, démanteler un trafic ou encore trouver une information.

### **Consigner faits et gestes**

Si l'action caractérise les métiers de la police, la fonction comprend aussi de nombreuses tâches administratives. Coups de téléphone, visites, perquisitions ou encore auditions, toutes les actions menées lors des enquêtes sont consignées par écrit dans des procès-verbaux. Devant son ordinateur, l'officier ou l'officière de police enregistre donc régulièrement ses faits et gestes.

## **Compétences requises**

---

### **Agir avec rigueur**

Sous les ordres d'un ou d'une commissaire, l'officier ou l'officière de police dirige une équipe constituée de policiers et policières gradés et de gardiens et gardiennes de la paix. Les missions d'enquête, de renseignement et de surveillance demandent de la rigueur, de la patience et du bon sens. Réactivité et lucidité sont aussi nécessaires pour prendre les bonnes décisions.

### **Courage et psychologie**

En confrontation directe avec la violence, la détresse et le danger, il lui faut avoir les nerfs solides et un bon équilibre personnel. L'officier ou l'officière est au contact des

délinquants et délinquantes, mais aussi des victimes. Prêter une oreille attentive à ses interlocuteurs et interlocutrices et faire preuve de psychologie pour mener à bien ses interrogatoires, est indispensable.

## **Droiture et sens du collectif**

L'engagement au service de l'État et la droiture morale sont des valeurs importantes pour faire carrière dans la police nationale. Le sens du travail en équipe est également indispensable pour mener à bien toutes les missions, de même qu'une bonne condition physique.

## **Où l'exercer ?**

---

### **Différentes affectations**

Fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, les officiers et officières de police appartiennent au corps de commandement de la police et rendent compte aux commissaires, assurant de fait un rôle d'adjoint. Les officiers et officières peuvent être affectés dans un commissariat de quartier, à la police judiciaire (PJ), dans une compagnie républicaine de sécurité (CRS), à la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), au contrôle de l'immigration etc.

### **Alternance terrain/bureau**

En uniforme ou en civil, toujours armés, ces policiers et policières gradés partagent leur temps entre le bureau et le terrain pour mener les enquêtes. Dans la même journée, ils ou elles peuvent auditionner des plaignants ou des délinquants, assurer une filature, apporter de nouveaux éléments aux procureurs et procureuses de justice.

### **Horaires chargés**

En fonction du service d'affectation, il est possible d'avoir des horaires décalés et de travailler la nuit. Tout officier ou officière de police connaît les " planques " pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois. Et lorsqu'ils sont en charge d'une affaire, leurs heures supplémentaires peuvent s'accumuler. Les officiers et officières de police sont secondés dans leurs tâches par des gardiens et gardiennes de la paix : leur travail est toujours en équipe.

## **Les études**

---

### **Après le bac**

3 ans pour préparer une licence (ou diplôme équivalent) et présenter le concours d'entrée de l'ENSP (École nationale supérieure de police), puis formation de 18 mois.

## bac + 3

[→ Formation d'officier de police](#)

## Emploi et secteur

### Passer le cap du concours

Les officiers et officières de police sont recrutés sur concours du ministère de l'Intérieur. Les postes concernent en majorité les commissariats, surtout en région parisienne et dans les grandes villes.

### Évolution de carrière

La promotion interne permet de gravir les échelons. Après 4 ans de service, un lieutenant ou une lieutenant de police devient capitaine. Plusieurs années d'ancienneté permettent d'accéder au grade de commandant. Enfin, il est possible de passer le concours interne de commissaire de police, à condition de justifier de 4 années d'expérience sur le terrain.

### Se spécialiser

Devenir investigateur ou investigatrice en cybercriminalité est une autre possibilité. De même, exercer son activité d'enquête dans le renseignement territorial ou encore diriger l'activité d'une unité spécialisée (unité équestre ou motocycliste, brigade fluviale, groupement d'intervention du déminage, brigade aéronautique etc.) est envisageable. Certains officiers et officières sont membres d'unités d'intervention telles que le Raid (recherche assistance, intervention, dissuasion) ou la BRI (brigade de recherche et d'intervention).

### Secteur

Sécurité

## Salaire du débutant \*

À partir de 2042 euros brut par mois, pour le grade de capitaine échelon 1, hors primes.

\* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

---

# Pour aller plus loin

## Sur le web

[Police nationale](#) ↗

## Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

[J'aime les sensations fortes](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

## Autres métiers à découvrir

[Motard de la police ou de la gendarmerie](#)

[Maître-chien](#)

[Ingénieur de la police technique et scientifique](#)

[Technicien de police technique et scientifique](#)

[Officier de gendarmerie](#)